

Réf: Dossier N° 012577

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CENTRE MEDICAL VALLEE DE GRACES » en abrégé « CMVDG »

Siège social Abidjan, Adjamé, PAILLET EXTENSION,lot 326,ilot 36

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/03/2021 , et enregistrés au CEPICI le 17/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL VALLEE DE GRACES » en abrégé « CMVDG »

Objet : - MÉDECINE
- GÉNÉRALOGIE
- PÉDIATRIE
- CONSULTATIONS PRÉNATALES
- ANALYSES BIOLOGIQUES
- ÉCHOGRAPHIE
- PRESTATIONS DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et

Immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous

Établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Adjamé, PAILLET EXTENSION,lot 326,ilot 36

Dirigeant(s) : M ARIKO YAPI CYRILLE STEPHANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03302 du 19/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22125/GTCA/RC/2021 du 19/08/2021

